



**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE**
27 NOV. 2015

« RUES AUX ENFANTS, RUES POUR TOUS » APPEL À PROJETS

UNE RUE AUX ENFANTS, C'EST QUOI ?

Il s'agit d'une rue fermée temporairement à la circulation motorisée. Les enfants peuvent jouer librement sur toute sa largeur en toute sécurité. Des barrières doivent être placées afin de délimiter la « Rue réservée au jeu ». Des installations de jeux peuvent être disposées, des animations proposées. Organisée en collaboration avec différents acteurs (collectivité, parents, associations...), c'est l'occasion pour les enfants de s'approprier leur environnement, de redécouvrir la ville et de se confronter au réel, de grandir.

LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS « RUES AUX ENFANTS, RUE POUR TOUS »

Un appel à projets est lancé le 27 novembre 2015 par le collectif « Rues aux enfants, rues pour tous ».

MISE EN PLACE D'UN COLLECTIF « RUES AUX ENFANTS »

La Rue de l'Avenir et ses partenaires, l'ANACEJ, le CAFEZOÏDE et Vivacités Ile-de-France, ont décidé de joindre leurs compétences au sein d'un collectif pour faire émerger, soutenir et accompagner des « Rues aux enfants », notamment dans les quartiers populaires. Ce collectif a pour intention d'intégrer, comme en Belgique, le concept de « Rue réservée au jeu » dans le code de la route.

LE DROIT À LA VILLE, LE DROIT À JOUER

Pratiquer la ville « librement » (marcher, courir, jouer, se rencontrer) est un droit. Elle favorise l'apprentissage physique de l'autonomie de l'enfant et participe à la constitution de son identité.

La priorité donnée de manière excessive à la circulation motorisée a, de fait, exclu l'enfant de la rue. Il est nécessaire de lui redonner une place plus importante et reconnue dans l'espace public, dans l'esprit de la Convention internationale des droits de l'enfant. La « Rue aux enfants » offre un espace privilégié et stimulant pour cet apprentissage.

LA RUE AUX ENFANTS EST AUSSI UNE RUE POUR TOUS !

Une « Rue aux enfants » est aussi une « Rue pour tous », elle appartient aussi à ses habitants. La rue a une fonction de séjour qui, par la rencontre et le débat entre habitants d'un même quartier, favorise le lien social « inter-générationnel ». Il est donc essentiel que l'espace public soit partagé et utilisé plus largement par des usagers de tous âges.

L'APPEL À PROJETS « RUE AUX ENFANTS »

Cet appel à projets national est destiné aux acteurs souhaitant impulser une « Rue aux enfants » dans leur quartier (collectivité territoriale, comité de quartier, association locale, structure d'animation socioculturelle, conseil de jeunes...). Fin mars 2016, six à huit sites expérimentaux seront retenus selon différents critères : co-construction, participation des habitants, territoire dit en « politique de la ville »... Les acteurs des sites retenus bénéficieront de mars 2016 à mars 2017 d'un accompagnement par les associations partenaires pour leur mise en place, le travail d'animation pour leur lancement, et les actions de communication.

TÉLÉCHARGEMENT DU DOSSIER DE CANDIDATURE : <http://ruesauxenfants.strikingly.com>

CO-PORTEURS :



CONTACT :
RUE DE L'AVENIR
RAPHAËLE BERGEROT
TEL : 07 56 80 84 48
INFOSRDA@RUDELAVENIR.COM

